



ECOLE DES DANSES AFRO-LATINES ET
URBAINES.

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2019/2020

- NOM : PRENOM :

- ADRESSE :

.....

- CODE POSTAL : -VILLE :

- TEL. DOMICILE : - TEL. PORTABLE :

- E-MAIL :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

TELEPHONE :

Pièces obligatoires :

- 1 photo
(avec votre nom au dos svp)
 - Certificat médical
 - Règlement intérieur signé
- Frais de dossier** 20€

DISCIPLINES

	Activité(s) choisie(s)	Jour(s) et horaire(s)
1		
2		
3		
4		
5		

REGLEMENT

Votre paiement devra être remis intégralement à l'inscription.

- Versement en espèces (*paiement de la globalité en 1 seule fois uniquement*) – Montant :€
- Coupons Sport ANCV / Chèques vacances – Montant : €
- Règlement par chèque (*possibilité de payer en 3 fois*) :

Nom Banque

Versements en 1 – 2 – 3 Chèque(s) (entourer le nombre, svp) - Montant total : €

Chèque(s) à libeller à l'ordre de l'Association NGAMB'ART

(NB : pour les paiements en plusieurs fois, le premier chèque sera encaissé immédiatement et le(s) suivant(s) à intervalles de 30 jours).

NON CONTRE-INDICATION MEDICALE

- Je déclare avoir pris toutes les garanties et toutes les dispositions pour la pratique des activités choisies.

Ce bulletin peut être retourné avec les pièces demandées et votre règlement à l'adresse suivante :
Association NGAMB'ART - 9, rue Louis Blanc - 75010 PARIS.

Fait à : Le :

Signature de l'élève majeur ou représentant légal (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :



REGLEMENT INTERIEUR

- **Toute personne s'inscrivant déclare être apte à suivre les cours proposés, ne pas avoir de contre-indication médicale et doit fournir un certificat médical à l'inscription.** Nous nous dégageons de toute responsabilité si celui-ci n'est pas fourni et qu'une contre-indication médicale se révèle ultérieurement. **Aucun remboursement ne sera accordé le cas échéant.**
- **Les cours commencent le 16 SEPTEMBRE 2019 et se terminent le 19 JUIN 2020. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.**
- **Le planning des cours pourra être modifié en début d'année en fonction du nombre d'inscrits.**
- **Toute somme versée au titre de l'adhésion et des cotisations reste acquise à l'Académie et n'est en aucun cas remboursable. Toute année entamée est due.**
- **Les élèves ne peuvent pas changer de discipline en cours d'année (sauf exception sur décision de la Direction).**
- **Chaque élève possédera une carte d'adhérent donnée au plus tard 15 jours après l'inscription. Elle est personnelle, non cessible et non remboursable.** Elle devra être présentée à chaque cours afin de faciliter les vérifications en début de séance.
- **Assurance** : chaque élève est couvert par sa responsabilité civile (vérifiez auprès de votre assureur).
- **L'Ecole n'a pas de rôle de surveillance.** Chacun doit veiller à ses effets personnels et ne rien laisser dans les vestiaires. L'Ecole ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de vol éventuel.
- **Les professeurs ne sont pas responsables des élèves mineurs à la fin des cours.** Les parents doivent les récupérer immédiatement à la sortie des cours.
- **Toute personne ayant un comportement indésirable** (hygiène, alcool, drogue, violences,...) **sera exclue des cours sans remboursement, ni indemnité d'aucune sorte.**
- **Par mesure d'hygiène, vous ne pouvez entrer dans les salles qu'avec des chaussures propres.**
- **Les élèves s'engagent à garer leur véhicule sur l'emplacement prévu à cet effet** le long de la clôture devant le Centre D, ainsi qu'au niveau des parkings des magasins situés à proximité.
- **Lors de l'inscription, l'élève ou son représentant légal, accepte que son image ou celle de l'enfant** (prise lors des cours ou autres activités organisées par l'Ecole) **soit utilisée sur les supports de communication de l'Ecole des Danses Afro-latines** (brochures, affiches, site Internet, ...). Sur simple demande écrite auprès de l'administration de l'Ecole, tout participant peut demander à ce que son image ne soit pas utilisée.
- **Toute personne inscrite s'engage à respecter les règles de l'Ecole et ses choix pédagogiques.** La Direction se réserve le droit d'exclure des cours toute personne ne respectant pas le règlement intérieur de l'Ecole, **sans remboursement, ni indemnité d'aucune sorte.**
- **Un gala annuel est organisé afin de présenter le travail des élèves et des professeurs.** Ce spectacle est facultatif et seuls les élèves désireux d'y participer se produisent sur scène.

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou de son représentant légal, précédée de la mention "lu et approuvé"